Conditions générales de vente et d'utilisation

Ce jeu est exploité par la société Travian Games GmbH, Wilhelm-Wagenfeld-Str. 22, 80807 Munich, Allemagne, ci après nommée « TRAVIAN GAMES ». Les prestations de service fournies dans le cadre de ce jeu le sont exclusivement sur la base de ces Conditions générales de vente et d'utilisation (CG).

Contenu :

§ 1 Champ d'application 1
§ 2 Modification des conditions par TRAVIAN GAMES 2
§ 3 Prestation 3
§ 4 Accepter un contrat d'utilisation de jeu et enregistrement d'un compte de jeu gratuit 4
§ 5 Achat de crédits 4
§ 6 Droit d'utilisation des crédits 5
§ 7 Informations relatives au droit de rétractation 6
§ 8 Compensation, droits de rétention 8
§ 9 Fonctions Premium 9
§ 10 Argent du jeu 11
§ 11 Obligations de l'utilisateur 12
§ 12 Défauts du jeu 13
§ 13 Responsabilité de TRAVIAN GAMES 13
§ 14 Durée du contrat et résiliation 14
§ 15 Protection des données et publicité 15
§ 16 Dispositions finales 16

§1
Champ d'application

(1) Il est expressément fait opposition à la validité de toutes conditions générales de l'utilisateur/utilisatrice du jeu (ci-après « utilisateur »). D'éventuelles conditions générales d'utilisateurs ne s'appliquent que si TRAVIAN GAMES y a expressément consenti par écrit.

(2) En sus desdites CG sont également valables les règles applicables aux jeux, les règles applicables aux forums, les dispositions de protection des données et le mode d'emploi de jeu affichés sur la page Web du jeu.

(3) Ces CG sont publiées exclusivement sur les pages du jeu. L'utilisateur est libre de les télécharger, de les enregistrer sur son disque dur, sur un média de données permanent ou de les imprimer. Lesdites CG ont également été enregistrées par TRAVIAN GAMES et peuvent être envoyées à l'utilisateur (par e-mail) sur simple demande écrite.

(4) Les CG s'appliquent à tous les utilisateurs du jeu. L'utilisateur valide son engagement au moment de l'acceptation du contrat d'utilisation de jeu. Lors de son inscription au jeu, l'utilisateur sera invité à accepter les CG qui seront alors valables pour n'importe quelle utilisation du jeu.

(5) TRAVIAN GAMES offre le jeu exclusivement aux consommateurs, au sens du §-13 du Code civil allemand. Est interdite toute utilisation du jeu à des fins lucratives ou autres en relation avec une activité professionnelle de caractère industriel ou commercial. Sont admises au jeu toutes les

personnes qui sont âgées de dix-huit (18) ans au moment de leur enregistrement au dit jeu. Les mineurs n'ayant pas encore atteint l'âge de dix-huit (18) ans ne sont admis à jouer qu'avec le consentement de leur tuteur légal, préalable à l'enregistrement au jeu. Par son enregistrement au jeu, l'utilisateur certifie expressément avoir atteint l'âge de 18 ans ou, - dans le cas de joueurs plus jeunes – posséder le consentement du représentant légal. TRAVIAN GAMES peut décider que même le consentement du représentant légal ne suffit pas.

§2
Modification des conditions par TRAVIAN GAMES

(1) TRAVIAN GAMES se réserve le droit de modifier ou de compléter ces CG à tout moment sans effet rétroactif, dans la mesure où cela est considéré comme nécessaire et justifiable (notamment pour s'adapter à la jurisprudence et aux lois en vigueur, au développement de nouvelles technologies, à combler des failles juridiques, élargir l'éventail des prestations de TRAVIAN GAMES, etc.). Dans l'éventualité où de telles modifications devaient perturber l'équilibre contractuelle entre les parties, celles-ci seraient alors abandonnées.

(2) Les utilisateurs seront avisés des modifications auxdites CG de façon appropriée. Cette notification sera transmise soit sur la page Web de TRAVIAN GAMES par l'ouverture d'une nouvelle fenêtre lors de la connexion sur la plate-forme de jeu, par l'envoi d'un message intégré dans le jeu sur le compte jeu du joueur, ou par l'envoi d'un e-mail à l'adresse indiquée par l'utilisateur. Ce dernier sera dans tous les cas informé de la modification lors de sa prochaine connexion via une notification mise en évidence.

(3) L'utilisateur peut faire opposition aux dites modifications des CG par écrit un (1) mois après avoir reçu l'avis et avoir eu la possibilité d'en prendre connaissance, par exemple en envoyant un e-mail à protest@traviangames.com pour adresser son opposition.

(4) Si l'utilisateur ne formule pas d'opposition aux modifications des CG à TRAVIAN GAMES dans le délai d'un (1) mois après avis et avoir eu la possibilité d'en prendre connaissance ou s'il continue à utiliser le jeu, les CG modifiées ou complétées seront ainsi reconnues comme valides.

(5) Si l'utilisateur fait opposition dans les délais, TRAVIAN GAMES est alors en droit de mettre fin au contrat sans préavis, et ainsi supprimer le compte de jeu. Les CG de départ s'appliquent jusqu'à l'expiration du contrat. Dans ce cas, l'utilisateur peut exiger que des crédits payés, déjà activés mais non utilisés (cf §§ 5 et 6) soient remboursés ou transférés vers un autre monde de jeu. Les crédits ne peuvent être transférés que vers des mondes du même jeu et de la même version que le pays où les crédits ont été achetés. L'utilisateur peut demander le remboursement des crédits engagés dans les fonctions Premium (cf § 9) déjà activées et dont la période d'utilisation n'a pas encore commencé au moment de l'arrêt du jeu ou du monde de jeu. Les crédits engagés ne sont pas remboursés pour les fonctions Premium déjà activées dont la période d'utilisation a déjà commencé au moment de l'arrêt du jeu ou du monde de jeu.

(6) Dans son avis relatif aux modifications, TRAVIAN GAMES attirera particulièrement l'attention de l'utilisateur sur son droit d'opposition et de résiliation du contrat, le délai et les conséquences légales, notamment en ce qui concerne l'opposition non exprimée.

§3
Prestation

(1) La prestation de TRAVIAN GAMES consiste à mettre à disposition la page Web du jeu et le jeu même. TRAVIAN GAMES offre le jeu gratuitement aux joueurs enregistrés dans une forme permettant le jeu ; seul le jeu est gratuit, l'utilisateur étant lui-même responsable des éventuels frais supplémentaires (ex. : pour la transmission des données, les logiciels ou matériels). De plus, TRAVIAN GAMES permet à l'utilisateur d'acheter des crédits qui l'autorisent à accéder librement à des fonctions Premium selon son appréciation, lui ouvrant d'autres fonctions et options de jeu qui peuvent lui procurer des avantages dans le jeu et son environnement. Les crédits ne sont valides que pour le jeu, le monde correspondant et le compte de jeu à partir desquels ils ont été acquis. Les crédits ne peuvent être ni échangés ni restitués. Veuillez consulter les §§ 5 et 6 pour plus de détails concernant les crédits et le § 9 pour les informations sur les fonctions Premium.

(2) L'utilisation du jeu est réservée aux joueurs qui ont préalablement accepté un contrat d'utilisation en s'enregistrant et en créant un compte de jeu. L'utilisation du jeu est possible dès qu'un contrat de jeu a été accepté et que TRAVIAN GAMES a ouvert un compte de jeu pour ce joueur et pour le monde de jeu correspondant. Le joueur obtient à cette fin un droit non transmissible d'utilisation des fonctions gratuites du jeu dans sa version du moment. Ledit joueur n'a aucune obligation d'accepter un contrat d'utilisation de jeu ni l'ouverture d'un compte de jeu. Sauf des dispositions contraires qui s'appliquent à chaque jeu ou monde de jeu, un joueur ne peut avoir qu'un compte de jeu. Consultez le § 4 pour plus de détails relatifs à l'acceptation du contrat d'utilisation et à l'ouverture d'un compte de jeu.

(3) Le jeu ou les mondes de jeu, la valeur des crédits et des fonctions Premium sont constamment actualisés, modifiés, élargis et modifiés afin d'assurer un intérêt constant et à long terme pour un grand nombre d'utilisateurs. En conséquence, l'utilisateur ne reçoit le droit d'utiliser le jeu, les crédits ou les fonctions Premium que dans leur version du moment. L'utilisateur n'a aucun droit de rétention du jeu, des crédits ou des fonctions Premium dans l'état existant lors de l'acceptation du contrat.

(4) TRAVIAN GAMES subdivise le jeu en mondes particuliers selon son appréciation. TRAVIAN GAMES organise le jeu ou certains mondes de jeu, selon son appréciation également, en parties ou en jeu évoluant en permanence. À la fin d'une partie, l'espace de jeu du moment est remis au point de départ. L'utilisateur n'a pas droit à garder sa situation ou position de jeu atteinte à ce moment ni à la reporter dans un autre monde de jeu. Il n'a pas non plus le droit de transférer son compte de jeu dans un autre monde. Le terme de « partie » est également utilisé ci-après lorsque le jeu

est conçu pour évoluer en permanence ; dans ce cas, le terme de « partie » est à comprendre dans le sens de « durée de la partie ». Ce même principe s'applique au terme de « monde de jeu ».

(5) À la fin de la partie, l'utilisateur peut exiger que les crédits déjà activés et non utilisés soient remboursés ou transférés vers un autre monde de jeu. Les crédits ne peuvent être transférés que vers des mondes du même jeu et de la même version que le pays où les crédits ont été achetés. Les crédits engagés sont remboursés pour les fonctions Premium déjà activées dont la durée d'utilisation ne court pas encore au moment de l'arrêt du jeu ou du monde de jeu. Les crédits engagés ne sont pas remboursés pour les fonctions Premium déjà activées dont la durée d'utilisation court déjà au moment de l'arrêt du jeu ou du monde de jeu.

(6) Le transfert des crédits s'effectuera par e-mail. L'utilisateur est responsable de s'assurer de ne pas perdre cet e-mail.

(7) TRAVIAN GAMES se réserve le droit d'arrêter le jeu ou certains mondes de jeu à tout moment, sans en exprimer les raisons. TRAVIAN GAMES fournira un préavis approprié concernant la fin du jeu ou du fonctionnement du monde de jeu.

§4
Accepter un contrat d'utilisation de jeu et enregistrement d'un compte de jeu gratuit

(1) La qualité de membre est acquise par l'acceptation par TRAVIAN GAMES d'un contrat d'utilisation de jeu et l'ouverture d'un compte de jeu pour un des mondes de jeu.

(2) En remplissant le formulaire d'enregistrement, l'utilisateur fait une demande ferme d'acceptation de contrat d'utilisation de jeu à durée indéterminée. À cette fin, il lui faut remplir entièrement et correctement tous les champs de données du formulaire d'enregistrement.

(3) L'enregistrement est personnel. Une inscription par des tiers, notamment par les tiers qui enregistrent des personnes à titre professionnel auprès de divers prestataires de téléservices (services d'inscription et d'enregistrement) est interdite.

(4) TRAVIAN GAMES confirmera la réception de la demande de contrat d'utilisation de jeu à durée indéterminée par e-mail, à l'adresse indiquée lors de l'enregistrement. Ce message de confirmation contient un lien d'activation sur lequel l'utilisateur doit cliquer pour l'activer. En activant le compte de jeu, TRIVIAN GAMES accepte la demande de contrat d'utilisation. L'utilisateur n'a aucune obligation automatique d'accepter un contrat d'utilisation de jeu ou d'ouvrir un compte de jeu.

§5
Achat de crédits

(1) TRAVIAN GAMES propose à l'utilisateur un service qui lui permet de débloquer des fonctions Premium (« crédits ») (§ 9). Les crédits sont une unité de jeu qui permettent au joueur d'accéder à des fonctions Premium. Les crédits peuvent être achetés par l'utilisateur ou, à la discrétion de TRAVIAN GAMES, être obtenus lors de certaines actions réalisées par l'utilisateur dans le jeu.

(2) En se connectant à son compte de jeu, l'utilisateur a accès à la boutique du jeu via l'icône « crédits ». Celle-ci contient une vaste gamme de packs de crédits disponibles à l'achat et à différents prix. Une fois que l'utilisateur a sélectionné un pack de crédits, il a le choix entre plusieurs méthodes de paiement disponibles (ex. : carte de crédit, PaybyCall etc.). Les informations concernant la période à laquelle les crédits seront crédités sont également affichées. Une fenêtre s'ouvrira ensuite pour TG Payment GmbH, prestataire de gestion des paiements pour TRAVIAN GAMES (cf § 4). Cette fenêtre reprend toutes les informations contractuelles principales. L'utilisateur est libre d'interrompre sa commande à tout moment en fermant la fenêtre et en redémarrant le processus. Un accord contractuel pour l'achat du pack de crédits sélectionné est passé au moment où l'utilisateur clique sur le bouton « Acheter ». Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton « Acheter », une nouvelle page s'ouvre et celui-ci est invité à saisir les informations nécessaires pour effectuer la transaction. Les crédits ainsi achetés seront crédités immédiatement après la vérification du paiement.

(3) TRAVIAN GAMES se réserve le droit d'exiger une avance de paiement pour l'achat de crédits. En s'acquittant du coût lié à l'achat des crédits, l'utilisateur obtient un droit fondamental d'utilisation desdits crédits (§ 6) pour la durée d'une partie.

(4) Tous les services de paiement sont traités par TG Payment GmbH pour TRAVIAN GAMES. TG Payment GmbH est donc seule responsable du bon déroulement de l'ensemble des transactions. En payant les sommes dues à TRAVIAN GAMES par le biais d'un règlement à TG Payment GmbH, l'utilisateur s'acquitte de ses obligation envers TRAVIAN GAMES. TRAVIAN GAMES se réserve ainsi le droit de transférer les données de l'utilisateur à TG Payment GmbH si nécessaire, pour veiller à l'exactitude des contre-valeurs ou à la bonne facturation de l'utilisateur. TRAVIAN GAMES peut en outre être amené à fournir les données de l'utilisateur à TG Payment GmbH dans le cas de procédures de recouvrement.

(5) Le nombre de crédits pouvant être alloués, la quantité de monnaie de jeu pouvant être utilisée et les conditions relatives aux fonctions Premium sont affichées dans le jeu, dans la liste prévue à cet effet.

(6) La valeur des crédits varie en fonction du tarif choisi et peut être modifiée à tout moment. Les informations techniques et autres conditions préalables sont disponibles sur le site Web du jeu.

(7) Dans l'éventualité où TRAVIAN GAMES devait subir des frais de rejet de paiement ou des annulations résultant d'actions de l'utilisateur, TRAVIAN GAMES se verrait dans l'obligation de suspendre tous ses services et de bloquer le compte de jeu de l'utilisateur avec effet immédiat. L'utilisateur reste redevable de tous les frais engendrés. Le compte de l'utilisateur sera

débloqué lors du règlement complet des sommes dues, incluant des frais de gestion. L'utilisateur s'engage également à supporter les coûts liés au remboursement des sommes impayées et des frais de rejet de paiement. Les frais de rejet seront facturés à hauteur de 5 €. L'utilisateur est libre de fournir les justificatifs prouvant qu'aucun dommage ou coût supplémentaire n'est survenu, ou encore que ceux-ci étaient de moindre importance. Les comptes de jeu ne peuvent être débloqués dans les pays suivants : Egypte, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Djibouti, Indonésie, Irak, Yémen, Jordanie, Qatar, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Maurétanie, Oman, les Territoires Autonomes Palestiniens, Arabie Saoudite, Somalie, Soudan, Tunisie, Émirats Arabes Unis, Vietnam et le Sahara occidental.

(8) Les crédits activés pour des fonctions prémium dont la période d'utilisation était déjà en cours seront remboursés au prorata temporis de la période de blocage du compte. De cette façon, tout bénéfice que l'utilisateur aurait dû obtenir grâce aux fonctions premium tandis que son compte était bloqué sera compensé par le remboursement.

§6
Droit d'utilisation des crédits

(1) Lorsque le compte de jeu d'un utilisateur est crédité avec des crédits, l'utilisateur obtient un droit fondamental d'utilisation desdits crédits pour la durée d'une partie. Concernant le transfert des crédits, le terme « vendre » implique le « transfert unique et incessible des crédits à un utilisateur pour la durée de la partie, et pour lequel un service après-vente doit être fourni », sauf contexte ou formulation contraire. Ainsi, le terme « acheter » implique « l'acquisition d'un droit fondamental d'utilisation et incessible des crédits par l'utilisateur pour la durée de la partie”. Les termes « acheteur », « vendeur », « vente », « achat » et assimilés ont des significations correspondantes.

(2) Les crédits ne sont valables que pour le monde de jeu dans sa version localisée, à partir duquel ils ont été achetés et pour lequel ils ont été transférés. L'utilisateur reconnaît que les crédits sont uniquement une fonction de jeu et non de l'argent réel. Tout échange ou vente de crédits contre de l'argent réel est strictement interdit. L'échange contre de l'argent réel ou le retour de crédits ne sont pas autorisés, à l'exception des dispositions prévues au § 2 (5) ligne 3 et au § 7.

En dérogation de tout autre accord et des droits de TRAVIAN GAMES, les droit d'utiliser les crédits prend fin au moment où le contrat d'utilisation de jeu entre TRAVIAN GAMES et l'utilisateur arrive à expiration, notamment lorsque ledit contrat prend fin. Dans cette situation, l'utilisateur peut demander que tout crédit précédemment activé mais non utilisé soit transféré vers un autre monde de jeu. Les crédits ne peuvent être transférés que vers des mondes du même jeu et de la même version que le pays où les crédits ont été achetés.

§7

Informations relatives au droit de rétractation

Droit de rétractation

L'utilisateur est en droit de revenir par écrit (ex. : par lettre, fax, e-mail) sur sa déclaration de volonté relative à l'acceptation d'un contrat d'utilisation de jeu et à l'acquisition de crédits, dans un délai de 14 jours, sans indication de motifs. Ledit délai commence à partir de la réception de cette information écrite, toutefois pas avant l'acceptation du contrat ni avant que TRAVIAN GAMES n'ait rempli ses obligations d'informer, conformément à l'article 246 § 2 en relation avec le § 1, al.1 et 2 de la Loi d'introduction au code civil allemand ainsi que ses obligations découlant du § 312e, al.1,1ère phrase du Code civil allemand en relation avec l'article 246 § 3 de la Loi d'introduction au dit code civil allemand. L'envoi de la rétractation dans le délai imparti suffit au respect du dit délai de rétractation.

La rétractation doit être adressée à :

Travian Games GmbH

Département juridique
Wilhelm- Wagenfeld Straße. 22,
80807 Munich
Allemagne

Fax : +49 (0)89 – 324 915 970 (Allemagne)

E-mail : protest@traviangames.com

Effets de la rétractation :

Dans le cas d'une rétractation valide, les prestations reçues de part et d'autre et les éventuels profits retirés sont à restituer (ex. : intérêts accrus). Si l'utilisateur ne peut rendre à TRAVIAN GAMES les services et l'utilisation (ex. : bénéfices) reçus entièrement ou partiellement ou uniquement dans des conditions moindres, il doit le cas échéant lui fournir des indemnités équivalentes ou y renoncer. Cela peut avoir pour conséquence que l'utilisateur doive s'acquitter de ses obligations contractuelles de paiement jusqu'au moment de la rétractation du contrat. Il lui faut s'acquitter des obligations de remboursement dans un délai de 30 jours. Ledit délai commence pour l'utilisateur à partir de l'envoi de sa déclaration de rétractation et pour TRAVIAN GAMES à partir de la réception de ladite déclaration.

Note particulière :

Le droit de rétractation de l'utilisateur expire avant terme, lorsque le contrat
d'utilisation du jeu ou le contrat d'acquisition de crédits est entièrement rempli par les

deux parties à la demande expresse de l'utilisateur, avant que ce dernier n'ait fait usage
de son droit de rétractation.

Fin des informations relatives au droit de rétractation

Si l'utilisateur envoie sa rétractation par e-mail, il lui est conseillé d'indiquer son nom, celui de son compte de jeu ainsi que de le monde de jeu dans la ligne objet de son e-mail.

§ 8
Compensation, droits de rétention

L'utilisateur ne peut compenser les créances de TRAVIAN GAMES à son encontre que par des prétentions contraires incontestées ou déclarée juridiquement valides. L'utilisateur ne peut exercer un droit de rétention que si sa prétention contraire repose sur le même lien contractuel. Il est interdit à l'utilisateur de céder ses droits envers TRAVIAN GAMES à des tiers.

§ 9
Fonctions Premium

(1) Les crédits permettent à l'utilisateur de déverrouiller des fonctions Premium en cours de jeu. TRAVIAN GAMES se réserve le droit d'exiger aussi l'utilisation d'argent du jeu (§ 10) pour déverrouiller des fonctions Premium.

(2) TRAVIAN GAMES offre aux utilisateurs du jeu une ou plusieurs des fonctions Premium suivantes, selon son appréciation :

- Item : objet virtuel à disposition de l'utilisateur en cours de partie (ex. : un équipement)

- Artefact : objet virtuel à disposition de l'utilisateur en cours de partie ou pour une durée définie procurant un ou plusieurs avantages en cours de jeu (ex. : une armure aux propriétés particulières)

- Buff : fonction complémentaire fournissant à l'utilisateur un ou plusieurs avantage(s) unique(s) en cours de jeu (ex. : appel à un commerçant NPC (« *Non-Player- Character »[« personnage non joueur »])*)

- Boost : fonction complémentaire fournissant à l'utilisateur un ou plusieurs avantage(s) unique(s) en cours de jeu pendant un certain laps de temps (ex. : extraction améliorée de matières premières)

- Qualité de membre Premium : fonction complémentaire permettant à l'utilisateur d'élargir la fonctionnalité du jeu (ex. : accès aux statistiques)

- Jeux de cartes à collectionner (« *trading cards* ») : cartes virtuelles à collectionner représentant un assemblage aléatoire de fonctions Premium ; chaque carte à collectionner représente une fonction Premium

- Roue de la fortune : achat d'une fonction Premium choisie au hasard en utilisant des crédits ou l'argent du jeu.

La page Web du monde de jeu concerné contient les informations relatives aux fonctions Premium disponibles, leurs tarifs, leurs fonctions et les conditions qu'elles requièrent. TRAVIAN GAMES se réserve le droit d'introduire de nouvelles fonctions Premium.

(3) Dans la mesure où TRAVIAN GAMES offre des cartes à collectionner, elle s'assure que la valeur celle qui ont été achetées correspond à celle des crédits engagés. TRAVIAN GAMES se réserve le droit de mettre à disposition pour le jeu ou pour certains mondes de jeu un système au sein duquel l'utilisateur peut échanger une ou plusieurs des cartes à collectionner qu'il a achetées contre une ou plusieurs nouvelles cartes à collectionner et/ou crédits.

(4) Dans la mesure où TRAVIAN GAMES offre une roue de la fortune, elle s'assure que la valeur des fonctions Premium achetées correspond au minimum à celle des crédits engagés.

(5) TRAVIAN GAMES se réserve le droit de mettre à la disposition des utilisateurs pour le jeu ou pour certains mondes de jeu, une plate-forme leur permettant d'échanger leurs fonctions Premium ou d'en faire le commerce.

(6) TRAVIAN GAMES se réserve en tout temps le droit d'offrir de nouvelles fonctions Premium, d'en modifier certaines ou de ne plus en offrir. Dans ce cas, si les fonctions Premium ont déjà été activées et que leur durée d'utilisation au moment de la modification ou de la suppression à venir de l'offre n'a pas encore commencé, TRAVIAN GAMES offrira, à la demande de l'utilisateur, d'autres fonctions Premium en lieu et place, et/ou lui recréditera les crédits engagés. Les fonctions Premium déjà activées et dont la période a déjà commencé au moment de la modification ou de la suppression à venir de l'offre ne sont pas remboursées.

(7) À l'extinction d'un contrat d'utilisation de jeu entre TRAVIAN GAMES et l'utilisateur (ex. : par expiration, arrêt de jeu ou d'un monde de jeu), les fonctions Premium préalablement activées et dont la durée d'utilisation a déjà commencé au moment de la résiliation ne seront pas remboursées, même si la période d'utilisation n'a pas encore expiré. L'utilisateur peut demander à être recrédité des crédits engagés pour les fonctions Premium déjà activées et dont la durée d'utilisation n'a pas encore commencé au moment de la résiliation.

§ 10
Argent du jeu

TRAVIAN GAMES peut fournir à l'utilisateur du jeu un moyen de paiement virtuel utilisable dans le jeu (“argent du jeu”). L'argent du jeu se débloque lorsque le joueur effectue certaines actions dans le jeu. L'utilisateur reconnaît que l'argent du jeu est uniquement une fonction de jeu et non de l'argent réel. Tout échange ou vente d'argent du jeu contre de l'argent réel entre utilisateurs est strictement interdit. Dans tous les cas, l'échange d'argent du jeu contre de l'argent réel n'est pas autorisé.

§ 11
Obligations de l’utilisateur

(1) Un utilisateur ne peut avoir plusieurs comptes en même temps dans un même monde de jeu. Il est toutefois autorisé d'avoir un compte sur plusieurs mondes de jeu différents. TRAVIAN GAMES se réserve le droit d’autoriser plusieurs comptes de jeu par utilisateur pour le jeu ou certains mondes de jeu. Dans ce cas, TRAVIAN GAMES en avisera ledit utilisateur de façon appropriée.

(2) L’utilisateur s’engage à respecter les lois et prescriptions qui lui sont applicables en cours d’utilisation des jeux et des pages Web exploités par TRAVIAN GAMES. Il s'engage également à respecter les règles en vigueur de chaque jeu, et de s’abstenir de :

- Propager des propos injurieux, importuns, violents, faisant l’apologie de la violence, appelant à l’émeute, sexistes, obscènes, pornographiques, racistes, moralement répréhensibles ou autrement indécents ou interdits (cela comprend également toutes les appellations utilisées dans le jeu, par exemple l’identifiant, le nom de l’avatar, l’appellation de village, ville, alliance, corporation, famille, clan, véhicule, île, association, etc.) ;
- Injurier, importuner, menacer, effrayer, calomnier ou embarrasser les autres joueurs ;
- Propager des propos publicitaires, religieux ou politiques (cela comprend également toutes les appellations utilisées dans le jeu, par exemple l’identifiant, le nom de l’avatar, l’appellation de village, ville, alliance, corporation, famille, clan, véhicule, île, association, etc.) ;
- Accéder de façon illégale à des informations personnelles ou confidentielles d’autres utilisateurs ou de collaborateurs de TRAVIAN GAMES, transmettre ou propager lesdites informations ou bafouer autrement la sphère privée des autres utilisateurs ou des collaborateurs de TRAVIAN GAMES ;
- Propager des allégations erronées sur la race, la religion, le sexe, les penchants sexuels, l’origine, le rang social des autres joueurs ou des collaborateurs de TRAVIAN GAMES (cela comprend également toutes les appellations utilisées dans le jeu, par exemple l’identifiant, le nom de l’avatar, l’appellation de village, ville, alliance, corporation, famille, clan, véhicule, île, association, etc.) ;
- Accéder de façon illégale à des informations confidentielles de TRAVIAN GAMES, de transmettre ou propager lesdites informations ;
- Propager des allégations erronées sur TRAVIAN GAMES (cela comprend également toutes les appellations utilisées dans le jeu,

par exemple l'identifiant, le nom de l'avatar, l'appellation de village, ville, alliance, corporation, famille, clan, véhicule, île, association, etc.) ;

- Prétendre être un collaborateur de TRAVIAN GAMES, d'une entreprise liée ou d'un partenaire de TRAVIAN GAMES ;
- Utiliser des reproductions juridiquement protégées, des photos, graphiques, vidéos, pistes musicales, sons, textes, marques, titres, appellations, logiciels ou autres contenus sans l'accord du ou des titulaires des droits ni autorisation par la loi ou par des règles de droit ;
- Utiliser des contenus interdits ou illégaux ;
- Exploiter des erreurs de programmation (bogues) ;
- Prendre des mesures conduisant à une surcharge excessive du serveur et/ou pouvant porter une atteinte massive au déroulement du jeu pour les autres utilisateurs ;
- Pirater ou utiliser des cracks et/ou encourager ou suggérer le piratage ou l'utilisation de cracks ;
- Propager des logiciels falsifiés et/ou encourager ou suggérer la propagation de tels logiciels ;
- Charger (« upload ») des fichiers contenant des virus, chevaux de Troie, vers informatiques ou données détériorées ;
- Utiliser ou propager des logiciels automatiques, macros ou autres logiciels de triche ;
- Modifier le jeu, les pages Web du jeu ou parties de ceux-ci ;
- Utiliser des logiciels permettant la soi-disant exploration de données ou interceptant et collectant d'une autre manière des informations relatives au jeu;
- Perturber les transmissions des serveurs de jeu et des serveurs des pages Web du jeu ;
- Pénétrer frauduleusement sur les serveurs du jeu ou les pages Web du jeu.

(3) L'utilisateur s'engage à respecter les règles du jeu.

(4) TRAVIAN GAMES ne fournit qu'une plate-forme de communication entre les joueurs ; l'utilisateur est responsable du contenu des messages. La plate-forme est uniquement destinée aux communications concernant le jeu. Il est strictement interdit d'inonder la plate-forme de communication avec des messages à retransmettre, des chaînes de lettres, des systèmes à effet boule de neige ou tout autre forme de messages indésirables.

(5) L'utilisateur est seulement en droit d'utiliser le jeu avec les navigateurs internet usuels. Toute utilisation de programmes complémentaires, de scripts ou d'autres possibilités auxiliaires est expressément interdite.

(6) Les jeux et les mondes de jeu doivent divertir l'utilisateur aussi longtemps que possible. C'est pourquoi il est important pour TRAVIAN GAMES que les utilisateurs respectent les points (1) à (5) de ces règles et obligations. TRAVIAN GAMES est en droit de recourir à un personnel qualifié ou à des programmes aptes à révéler de telles violations et à identifier l'utilisateur en cas de soupçon justifié. L'utilisateur est expressément renvoyé à la Politique de Confidentialité de TRAVIAN GAMES.

(7) Le non respect des règles et interdictions énumérées de (1) à (5) peut être sanctionné par l'annulation de la progression dans le jeu et/ou le blocage immédiat du compte de jeu selon la nature de l'infraction. Si une infraction venait à être détectée, l'un des employés qualifiés de TRAVIAN GAMES serait habilité à décider, au cas par cas et en toute bonne foi, des mesures à adopter. L'utilisateur est conscient que la décision dudit employé est définitive. En outre, l'utilisateur accepte le fait que TRAVIAN GAMES ne communiquera aucune information sur les méthodes employées pour détecter de telles infractions étant donné que celles-ci pourraient ensuite être contournées.

(8) Le non respect des règles et interdictions énumérées de (1) à (5) peut entraîner, éventuellement après avertissement, le blocage ou la suppression immédiate du compte de jeu ou la résiliation avec effet immédiat du contrat d'utilisation de jeu pour motif valable. L'avertissement est superflu dans les cas d'infractions graves. L'infraction est considérée grave notamment lorsque, en considérant tous les aspects du cas et les intérêts de TRAVIAN GAMES et de l'utilisateur, on ne peut exiger de TRAVIAN GAMES qu'elle attende une autre infraction.

(9) TRAVIAN GAMES se réserve le droit d'interdire à l'utilisateur de s'inscrire à nouveau au jeu à l'avenir suite à un blocage permanent, une suppression immédiate du compte de jeu ou la résiliation sans délai du contrat d'utilisation de jeu.

(10) L'utilisateur doit s'assurer que le mot de passe qu'il reçoit ou aura choisi reste secret et, pour des raisons de sécurité, qu'il soit changé régulièrement. Si un tiers accède au compte de jeu de l'utilisateur après avoir acquis les données d'accès non efficacement protégées, l'utilisateur sera considéré comme celui qui aura agi. L'utilisateur est libre de prouver qu'il n'a pas agi et que l'accès à son compte de jeu était protégé convenablement contre les autres utilisateurs.

(11) En règle générale, TRAVIAN GAMES communiquera par e-mail avec l'utilisateur, sauf disposition contraire de ces conditions générales ou accord contraire avec l'utilisateur. L'utilisateur doit s'assurer que les e-mails envoyés par TRAVIAN GAMES à l'adresse fournie lors de son enregistrement, ou communiquée ultérieurement à TRAVIAN GAMES, lui parviennent. Il y veillera notamment en posant les paramètres appropriés de son filtre anti-spam et vérifiera l'adresse concernée régulièrement. TRAVIAN GAMES se réserve par ailleurs de choisir la forme de correspondance pour la communication écrite restante.

(12) Il est conseillé à l'utilisateur d'indiquer son nom de joueur, le monde de jeu ainsi que le compte de jeu faisant l'objet de sa demande, lors de chaque contact avec TRAVIAN GAMES.

§ 12
Défauts du jeu

(1) TRAVIAN GAMES met à disposition de l'utilisateur l'utilisation du jeu et des pages Web du jeu dans la version disponible du moment. Nonobstant ses droits en cas de défauts du jeu ou des pages Web du jeu, l'utilisateur n'a pas le droit de demander à ce qu'un état déterminé du jeu et/ou un éventail de fonctions du jeu ou des pages Web du jeu soient retenus ou établis.

(2) Il est conseillé à l'utilisateur, à titre de contribution au bon fonctionnement du jeu, de toujours signaler de façon appropriée les défauts survenant éventuellement dans le jeu ou les autres prestations et correspondances de TRAVIAN GAMES et de les rapporter en indiquant tout message d'erreur reçu.

(3) Dans l'intérêt personnel de l'utilisateur et notamment pour des raisons de conservation de preuves, il lui est conseillé d'adresser ses réclamations à TRAVIAN GAMES par écrit.

(4) TRAVIAN GAMES n'assume aucune garantie au sens juridique, sauf stipulation contraire expresse écrite.

§ 13
Responsabilité de TRAVIAN GAMES

(1) Dans la mesure où TRAVIAN GAMES fournit des prestations à titre gratuit, elle ne répond en aucun cas d'autres dommages causés par faute lourde ou intentionnellement. Dans le cas de vices de droit, TRAVIAN GAMES ne répond au-delà que pour les défauts dissimulés par dol.

(2) Dans la mesure où TRAVIAN GAMES exige une contre-valeur pour ses prestations, elle répond de façon illimitée en cas de faute lourde ou intentionnelle. TRAVIAN GAMES répond de plus en cas de non-respect d'obligations contractuelles essentielles dû à la négligence ou en cas de violation de garantie. Par obligations contractuelles essentielles, il faut entendre les obligations qui, en un premier temps, permettent l'exécution du contrat en bonne et due forme, dont la violation compromet le but du contrat et dont l'utilisateur est en droit d'attendre l'exécution. Dans ce dernier cas, elle ne répond toutefois pas des dommages imprévisibles et sortant du cadre du contrat. Le délai de prescription des droits en accord avec les paragraphes 2-4 est de 2 ans. TRAVIAN GAMES ne répond pas en cas de négligence légère des autres obligations.

(3) Les limitations et exclusions de responsabilité susmentionnées ne sont pas valides en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle et/ou à la santé, ou en cas de prise en charge d'une responsabilité par TRAVIAN GAMES. La responsabilité de TRAVIAN GAMES découlant de la Loi allemande relative à la responsabilité des fabricants et du champ d'application du § 44a de Loi allemande sur les télécommunications demeure entière.

(4) Le montant du dommage prévisible est limité à 100 € par compte de jeu.

(5) Le montant de la responsabilité pour la récupération des données de l'utilisateur est limité aux frais nécessaires à ladite récupération de données qui auraient aussi été perdues par la sauvegarde régulière et appropriée ou qui, en l'absence de sauvegarde régulière et appropriée, peuvent être réparées de façon quelconque et avec des moyens raisonnables à partir de données lisibles automatiquement.

(6) Les limitations et exclusions de responsabilité susmentionnées sont également valides eu égard à la responsabilité des employés, salariés, collaborateurs, représentants et auxiliaires de TRAVIAN GAMES ; lesdites limitations et exclusions de responsabilité sont notamment aussi valides pour ce qui à trait à la responsabilité personnelle des propriétaires de parts, collaborateurs, représentants, organes et de leurs membres.

(7) Toute modification de la charge de la preuve au désavantage de l'utilisateur n'est pas liée aux régulations susmentionnées.

§ 14
Durée du contrat et résiliation

(1) Les contrats relatifs à l'utilisation de la version de base des mondes de jeux sont conclus entre l'utilisateur et TRAVIAN GAMES pour une durée indéterminée, sauf disposition contraire figurant dans l'offre concrète de TRAVIAN GAMES.

(2) Le contrat d'utilisation de jeu peut être résilié à tout moment, et avec effet immédiat, par les deux parties sans justificatif à moins qu'une période d'engagement précise n'ait été explicitement déterminée.

(3) Les réglementations susmentionnées ne portent pas atteinte au droit des parties à résilier le contrat d'utilisation de jeu avec préavis pour motif valable. Une résiliation exceptionnelle sans préavis est autorisée uniquement pour des motifs valables et uniquement si ces derniers ont été explicités .

(4) Nonobstant le § 11 (8), TRAVIAN GAMES est en droit de donner un préavis de résiliation de contrat pour motif valable si :

- l'utilisateur n'a pas utilisé son compte de jeu pendant une période indiquée dans les règles du jeu, suivant l'avertissement de TRAVIAN GAMES ;
- l'utilisateur échange des crédits pour de l'argent réel.

(5) Pour des raisons techniques, la suppression définitive des données de l'utilisateur et de son compte de jeu s'effectue après un délai de quelques jours.

(6) La résiliation du contrat d'utilisation du jeu et/ou du compte de jeu doit être effectuée par écrit. Fax et e-mail sont également considérés comme formes écrites valides.

(7) Si le contrat d'utilisation du jeu a été résilié, aucun échange d'argent du jeu contre argent réel ne pourra survenir. Ceci s'applique également aux crédits, sauf cas décrit dans le § 2 (5). Consultez le § 9 (7) à propos de la conversion des fonctions premium préalablement activées en cas de résiliation.

(8) Dans le cas d'une suppression d'un compte de jeu, la validité du contrat d'utilisation ne serait pas affectée.

§ 15
Protection des données et publicité

(1) Il va de soi que toutes les données personnelles transmises par l'utilisateur au cours de l'exécution du contrat seront traitées par TRAVIAN GAMES de façon strictement confidentielle et en respectant les dispositions de protection des données en vigueur.

(2) Pour des raisons techniques, la participation au jeu et aux services connexes n'est pas possible sans l'enregistrement des données de l'utilisateur. Ledit utilisateur accepte l'enregistrement et le traitement électroniques de ses données, du fait de son inscription en vue de l'ouverture d'un compte de jeu, ou du fait de l'utilisation des services connexes aux jeux.

(3) Si un utilisateur souhaite la suppression complète de ses données, cela entraîne automatiquement la suppression de tous les comptes ouverts sur les jeux exploités par TRAVIAN GAMES et la résiliation du contrat d'utilisation de jeu.

(4) En supprimant le compte de jeu, TRAVIAN GAMES supprime de son système les données de l'utilisateur. **TRAVIAN GAMES est toutefois encore en droit, même après la suppression du compte de jeu, de continuer à informer celui-ci des nouveautés par e-mail (ex. : pour l'informer du commencement de nouveaux mondes de jeu après la fin automatique d'un monde). L'utilisateur peut s'opposer à la réception de tels e-mails, à tout moment, sans frais mis à part les frais de transmission de sa demande de rétractation (aux tarifs de base). Toute information et lettre d'information envoyée par TRAVIAN GAMES contiendra la possibilité pour l'utilisateur de refuser la réception d'autres informations et d'envoyer une rétractation dans ce sens.**

(5) L'utilisateur est conscient du fait que les pages Web et le jeu exploités par TRAVIAN GAMES peuvent éventuellement être en partie financés par de la publicité. **Les données de l'utilisateur peuvent également servir à lui envoyer les messages publicitaires correspondant à ses intérêts (ressortant des informations qu'il a transmises à TRAVIAN GAMES ainsi que de son comportement sur les pages Web et dans les jeux exploités par TRAVIAN GAMES). Il va de soi que l'utilisateur peut revenir en tout temps par écrit sur son consentement (ex. : par e-mail), sans frais, mis à part les frais de transmission de sa rétractation (aux tarifs de base). Tout message publicitaire**

contiendra la possibilité pour l'utilisateur de refuser la réception d'autres informations et d'envoyer une rétractation dans ce sens.

(6) La Déclaration de protection des données de TRAVIAN GAMES s'applique en outre.

§ 16
Dispositions finales

(1) Le droit de la République fédérale allemande s'applique aux présentes CG et à tous les contrats acceptés sur la base desdites CG. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale ainsi que les dispositions relatives aux conflits de lois du droit international privé allemand sont exclues.

(2) Dans la mesure où l'utilisateur est domicilié ou réside habituellement hors de la République fédérale allemande, le tribunal dans la circonscription duquel TRAVIAN GAMES a son siège est compétent pour juger des litiges émanant de ces CG. Cela vaut également lorsque le domicile ou le séjour habituel de l'utilisateur n'est pas connu au moment où la demande est initiée.

(3) La nullité de certaines dispositions des ces CG n'affecte pas la validité des autres dispositions.

Travian Games GmbH
Wilhelm-Wagenfeld-Straße 22
80807 Munich
Allemagne

Tribunal cantonal de Munich, feuille n°173511 du registre du commerce
No de TVA DE 246258085
PDG : Siegfried Müller

E-mail :
protest@traviangames.com

Daté du : 1er mars 2013